



La FGF FO claque la porte du groupe de travail sur la réforme OTE

Ce mercredi 19 mai s'est tenue une énième réunion sur la réforme territoriale de l'Etat. La délégation de la FGF FO était composée de Thierry IVA et de Jean-Pierre Moreau.

A l'ordre du jour :

- Constitution des secrétariats généraux communs
- Constitution des DREETS et DDETS-PP

Cet ordre du jour, bien que d'actualité et très intéressant, n'a fait, une fois de plus, l'objet d'aucun envoi de document préalable et enferme donc notre organisation syndicale dans des séances d'information.

Dès le début de la mise en place de cette instance informelle, nous avons demandé que celle-ci ne soit pas utilisée par l'administration pour se soustraire à ses responsabilités et ses obligations. Elle doit respecter les instances formelles (CT et CHSCT) concernées par ces réformes.

Cette réunion devait permettre aux organisations syndicales d'avoir une vision d'ensemble des réformes OTE par département afin que nous puissions poser les bonnes questions, comprendre et en analyser les dysfonctionnements.

Ainsi nous n'avons jamais discuté, dans cette instance, des transferts de service dans le cadre de la création de la collectivité d'Alsace, du projet de loi 4 D et bien d'autres sujets. Nous avons également demandé la possibilité d'y inscrire des points à l'ordre du jour et que les documents nous soient transmis dans les délais réglementaires avant la tenue de celle-ci.

Nous avons réitéré ces demandes à chaque réunion et quels que soient nos interlocuteurs, force est de constater que nous ne sommes toujours pas entendus.

Malgré les demandes de nos structures pour stopper les réformes, l'administration les a effectuées à marche forcée créant ainsi, au travers des SGC par exemple, des coquilles vides, avec des personnels qui sont perdus et en situation de stress, faute de pilotages et de consignes claires.

Dans les départements et régions d'outre-mer, nos représentants FGF-FO ne sont même pas conviés à la mise en place des réformes malgré leur sollicitation et le fait que nous l'ayons signifié aux préfets de la Réunion ainsi que de Mayotte.

Ce dialogue social détestable, tant au niveau national que local, ne peut perdurer car, derrière ces réformes, ce sont des hommes et femmes qui se retrouvent dans des situations ubuesques et en souffrance au regard de leur avenir.

C'est pourquoi, la délégation de la FGF FO a quitté la réunion après avoir réaffirmé ses revendications.

Dans ce cadre, La FGF FO a demandé un entretien avec le directeur de cabinet d'Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, afin de résoudre ces dysfonctionnements qui nous empêchent de faire entendre les revendications des personnels.

C'est uniquement sur des engagements clairs de la ministre que nous reviendrons à la table des discussions.

La FGF FO mettra tout en œuvre pour rétablir un dialogue social sincère et constructif et faire en sorte que nos représentants locaux soient reçus et entendus sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la réforme OTE.

Fait à PARIS, le 19 mai 2021

